

# Le petit journal de Saint-Thibéry

N°9 Sept > Déc 2015

## Dossier spécial sécurité

p. 6-7

## Inauguration de la résidence des quatre vents

p. 2

## Retour sur les journées Haroun Tazieff

p. 10-11





## L'édito du maire

### Le mois de septembre marque la fin de l'été et la « rentrée ».

La rentrée des classes, la reprise d'une activité économique et sociale ralentie durant les mois de juillet et d'août, le départ des estivants... Septembre est le mois des vendanges, et même si elles sont moins colorées et bruyantes qu'il y a quelques décennies, elles sont d'une importance capitale pour nos viticulteurs et pour notre économie. L'activité viticole est la première activité économique de la région.

Nos vins sont aujourd'hui connus et reconnus dans l'hexagone et commencent à conquérir les marchés internationaux. L'œnotourisme est un moyen de les promouvoir et d'accroître leurs parts de marché. Vinocap est une très belle vitrine. Au-delà de cette manifestation annuelle, il nous faut structurer l'offre. C'est à quoi la CAHM s'emploie en

collaboration avec les caves coopératives et particulières au travers de la route des vigneronnes et des pêcheurs.

Une offre œnotouristique et patrimoniale de qualité va nous permettre aussi d'élargir notre saison touristique. On voit l'étroite collaboration qu'il doit y avoir entre tourisme, viticulture et patrimoine pour promouvoir efficacement notre territoire.

La vigne façonne nos paysages du piedmont à la mer. L'architecture de nos villages est dite vigneronne. Le vin fait partie de notre culture, et n'en déplaise à certains je vous affirme qu'il est un art de vivre.

A toutes et à tous je souhaite une bonne « rentrée » et aux vigneronnes un bon millésime 2015.

**Guy AMIEL**

## Le sommaire

### P 3-5 MUNICIPALITE

La résidence des quatre vents.  
Les travaux en cours.  
Les élections régionales.

### P 6-7 DOSSIER SECURITE

La vidéo-protection.  
Le rôle de la police municipale.  
Stop aux déjections canines.  
La sécurisation des piétons.  
Le parking de la cave.

### P 8-9 LES FESTIVITES

Les marchés festifs.  
La fête républicaine.  
La fêria.  
Le festival de Jazz.  
L'office du tourisme itinérant.  
Les journées du patrimoine.

### P 10-11 CADRE DE VIE

Les journées Haroun Tazieff.

### P 12-13 SPORTS ET LOISIRS

L'actualité des associations.

### P 14 JEUNESSE

Relais des assistantes maternelles.  
Le mot de l'école élémentaire.

### P 15 INFOS PRATIQUES

Etat-civil.  
Nouveau à Saint-Thibéry.  
Informations Sictom.  
Numéros utiles.

### P 16 L'AGENDA

Octobre à décembre.

Directeur de publication : Guy Amiel  
Rédaction, mise en page : D.Guilbert  
Crédit photos : Hérault habitat, art digital, associations, RAM, mairie.  
Impression : Combes&Hund  
Siret 405 338 955 00025



MUNICIPALITE

BUDGET  
3 857 180 €

Caisse des dépôts 76%  
Conseil Général 9%  
Hérault Habitat 6%  
Agglo 4%  
Solendi 3%  
Etat 2%

## Résidence « les quatre vents »

### La solidarité se construit avec trente nouveaux logements sociaux à Saint-Thibéry

La résidence «les quatre vents» située 1, rue de la Tramontane (quartier de la Caritat) a été inaugurée mercredi 16 septembre en présence de Guy AMIEL maire de Saint-Thibéry, de Vincent Gaudy (Président d'Hérault Habitat), de Julie Garcin-Saudo (conseillère générale du canton de Pézenas) et d'autres personnalités locales. La résidence propose deux

bâtiments de douze et dix-huit appartements soit au total une trentaine de logements sociaux (7 T2, 18 T3 et 5 T4). Elle dispose d'une zone de stationnement et d'un espace détente offrant un chemin minéral et un espace libre végétalisé. La résidence s'intègre parfaitement dans son environnement. La commission logement d'Hérault Habitat s'est réunie à Montpellier en février



dernier pour étudier les dossiers transmis par la municipalité, la préfecture et la région et attribuer les logements. Les nouveaux locataires ont emménagé au mois de juin. Tous les appartements sont maintenant occupés.



Guy Amiel coupe le ruban officiel



Guy Amiel et Vincent Gaudy



## Les travaux d'aménagement de la médiathèque se poursuivent



Les travaux d'aménagement l'intérieur de la nouvelle médiathèque se poursuivent. Le mobilier est commandé et devrait être livré pour la fin de l'année. Il faudra ensuite gérer le déménagement, le transfert de la ligne téléphonique et la mise en place d'internet. L'ouverture est envisagée au début de l'année 2016. La structure a été baptisée médiathèque Georges Brassens, en hommage à l'artiste talentueux et emblématique de la région. Le montant total des travaux incluant l'acquisition du local est de 295 000€. La médiathèque fait partie du réseau des onze médiathèques de l'Agglo qui offre un accès aux fonds documentaires de toutes les autres, soit au total 60 000 livres, 12 000 CD et 1600 DVD.

### La nouvelle signalétique urbaine va s'installer progressivement

Les panneaux de la nouvelle signalétique urbaine ont été livrés cet été. Avec les festivités de la saison, la programmation de leur mise en place a été différée et s'effectuera au cours de ce trimestre. Après un appel d'offre, c'est la société ATS qui a été chargée de réaliser les dix huit nouveaux panneaux pour un budget global de 20 000 €.

## Groupement des commandes pour les transports scolaires piscine

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Le savoir-nager est une compétence qui permet à l'élève et donc au citoyen, de garantir sa sécurité face au risque de noyade. Cet apprentissage commence à l'école primaire et lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation, à la sécurité et à la santé

mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs. La Communauté d'Agglomération a souhaité favoriser l'accès des élèves aux équipements aquatiques communautaires et pour se faire, a proposé à notre commune de faire partie du groupement de commandes pour les transports en bus à la piscine. Dans le cadre de cette opération, les communes et l'Agglo participent chacun pour moitié au coût du transport.

## Le club-house du club de tennis

La municipalité a sollicité la Région et la Fédération Française de Tennis pour obtenir une subvention. Celle-ci permettra de financer la construction d'un club-house pour le club de tennis du village. Le budget est estimé à 50 000 €.

## Rappel action façades

Dans le cadre de la revalorisation du patrimoine et du centre ancien, l'Agglo et l'agence Nationale de l'Habitat en partenariat avec notre commune proposent des aides financières pour l'amélioration de l'habitat et la rénovation des façades.

### Aide de 1500€ de la commune

Le conseil municipal participe à l'action façades en octroyant une aide financière plafonnée à 1 500€ maximum par unité foncière. Cette subvention concerne les travaux de rénovation des façades situées dans le secteur de la place du Marché et ses abords.

### Neuf demandes en cours

De 2012 à 2014, six façades ont été subventionnées par l'Agglo (26,33 % du montant des travaux). En 2015, neuf demandes sont en cours d'instruction. Deux demandes ont été subventionnées (27,88%) et l'une d'elles va bénéficier de l'aide financière de la municipalité.

### Qui contacter ?

Les équipes D'URBANIS vous accompagnent gratuitement dans votre projet de rénovation. Vous pouvez les contacter à la Maison de l'Habitat au 04 67 21 31 30. Mail : maisonhabitat@agglohm.org  
**Pézenas** : résidence de la Butte Verte, bd Jacques Monod, permanence sur rendez-vous tous les mardis.  
**Agde** : place des Halles, permanence sur rendez-vous le jeudi après-midi et le vendredi.

## Elections régionales : premier tour dimanche 6 décembre

Les élections régionales sont prévues les 6 et 13 décembre 2015. Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne. Seuls les électeurs figurant sur la liste générale pourront participer à ce scrutin, à l'exclusion de ceux figurant sur les listes complémentaires.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE.

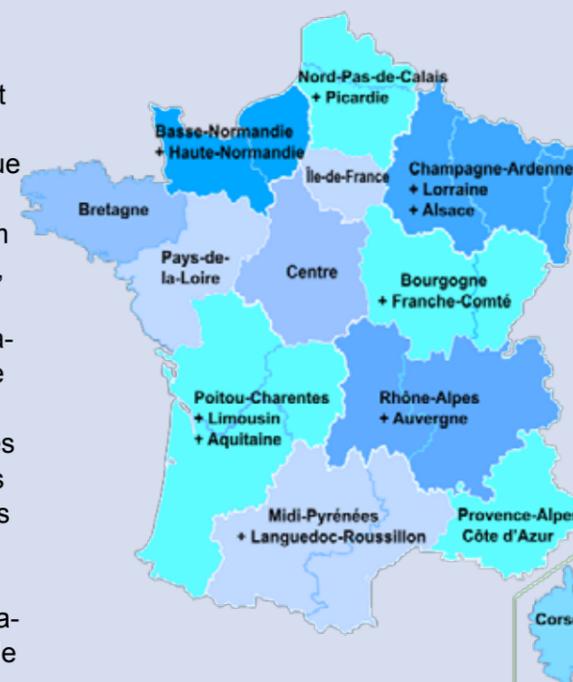
Pour les élections régionales de décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 autorise une révision supplémentaire des listes électorales prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015.

Le scrutin régional est un scrutin de listes, il n'y a pas de candidature individuelle.

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les listes doivent respecter l'obligation de parité : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

### LE NOUVEAU CONSEIL REGIONAL SE PRONCERA SUR LE NOM DEFINITIF DE LA REGION ET DEFINIRA SON CHEF-LIEU.

La loi prévoit que le nouveau conseil régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.



### RAPPEL DES DATES POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

**Jusqu'au 30 septembre** pour les élections régionales des 6 et 13 décembre.

**1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre** pour les élections de 2016.

### PIECES A PRODUIRE POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

#### La preuve de la nationalité

Vous êtes tenu d'apporter la preuve de votre nationalité : présentation d'une carte nationale d'identité, d'un passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.

#### L'attache avec la commune

Vous devez apporter la preuve de votre lien avec la commune : présentation d'un avis d'imposition, de quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, ou tout autre document servant à prouver que vous résidez au moins six mois par an sur la commune.





## VIDEO PROTECTION

### SIX CAMÉRAS EN COURS D'INSTALLATION

#### Le rôle de la police municipale

La police municipale est placée sous l'autorité du maire. Elle assure la prévention, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle veille au respect des arrêtés municipaux et verbalise leur non respect (consommation d'alcool sur la voie publique, divagation des animaux, déjections canines, arrêtés temporaires d'interdiction de stationner). La police municipale veille au respect du code de la route, surveille les espaces publics, les festivités et manifestations publiques, assiste les personnes en difficulté. Elle lutte contre les abandons d'immondices et plus généralement contre les atteintes à l'environnement. Elle contrôle la régularité de la situation des animaux sur la voie publique, notamment les chiens dangereux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Par sa présence, elle concourt à la sécurisation des quartiers, en coordination avec la gendarmerie.

Contactez la police municipale  
Tél. : 04 67 77 80 57

Dans le cadre de sa politique locale de sûreté Saint-Thibéry renforce les moyens de prévention et de sécurité sur la voie publique communale.

Un dispositif de vidéo-protection va être mis en place. Il est doté de six caméras Dômes mobiles et fixes IP HD, reliées à son poste de sécurité urbain situé dans les locaux de la mairie. Les accès de ce local seront protégés et sécurisés par un système de contrôle d'accès par digicode. L'entreprise Allez&Cie réalise les travaux pour un montant de 40 000 € H.T. Au travers de cette démarche, la commune et ses partenaires entendent lutter plus efficacement contre certaines formes de troubles à la tranquillité publique et de phénomènes délinquants touchant directement la population. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Sécuriser le patrimoine municipal.
- Améliorer la sécurité des espaces extérieurs afin de renforcer le sentiment de sécurité de la population.
- Réduire le sentiment d'insécurité ressenti par la population et les phénomènes de délinquance rencontrés sur la commune.
- Renforcer les capacités d'intervention et d'identification.
- Lutter contre l'incivisme.
- Prendre en compte le sentiment d'insécurité et la demande sociale de sécurité des habitants.
- Observer en temps réel le trafic routier et constater des infractions aux règles de la circulation.

Le stockage des informations n'excèdera pas 15 jours. A l'issue de ces 15 jours les enregistrements seront détruits comme le prévoit la loi en vigueur. Toutes les mesures seront prises pour le respect de la vie privée (dispositif de masquage).



#### Six sites prochainement sécurisés

Les caméras seront présentes :

- Place de la mairie
- Au boulodrome
- Boulevard des écoles
- Au niveau du complexe sportif
- Parking de la digue
- Place Francis Laurent



## STOP AUX DEJECTIONS CANINES ET AUX DEPOTS SAUVAGES !

La police municipale veille au respect de la loi.

#### Déjection canines

Par mesure d'hygiène les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux publics pour enfants.

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser immédiatement les déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 €). La police municipale en collaboration avec le service fourrière va intervenir dans les créneaux horaires où la problématique est le plus important. L'objectif est de sensibiliser les possesseurs de chiens à :

- veiller au respect de l'autre en éduquant son animal ;
- ramasser les déjections de son chien sur les trottoirs, la chaussée, les espaces verts ;
- tenir son chien en laisse.

#### Dépôt d'ordures sauvages et non respect du règlement concernant les ordures ménagères.



La police municipale intervient sur le non-respect du règlement concernant les ordures ménagères, plusieurs avis de mise en demeure ont été effectués sur la commune avec des sanctions prévues. Rappel de la règle qui s'applique à tous :

**Tout dépôt « sauvage » de déchets, quelle qu'en soit la nature, est formellement interdit.**

Il est ainsi interdit :

- de projeter ou de déposer à même le sol sur la voie publique les résidus quelconques des ménages ou immondices, de même que les produits de balayage, des décombres et matériaux provenant de l'intérieur des propriétés privées ou publiques et susceptibles de compromettre la propreté et la salubrité de la commune ou d'entraver la circulation.
- de déposer les ordures ménagères dans les corbeilles à papier ainsi qu'à leurs abords.

Les ordures ménagères sont collectées le lundi matin et le jeudi matin (poubelle verte) et le vendredi matin (bacs jaunes, matières recyclables).

Retrouvez plus d'informations p.15 ou sur [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr).

#### Sécurisation des piétons aux abords des écoles.

La municipalité poursuit le travail engagé sur la sécurisation des piétons et points de stationnement. Après la place du couvent et le chemin des fabriques, c'est l'entrée du boulevard des écoles qui a été sécurisée fin septembre. Des plots ont été installés pour créer une petite voie piétonne qui permet aux piétons de circuler en sécurité.



#### Sécurisation de l'entrée du parking de la cave.

L'entrée du parking de la cave a été refaite pour faciliter l'accès aux pompiers et aux camions. La barrière a été déplacée, des bornes et des panneaux ont été installés.



# FESTIVITES



## ON A AIMÉ LES QUATRE MARCHES FESTIFS DE L'ETE !

Les quatre marchés festifs nocturnes de producteurs de pays organisés par la municipalité (en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Chambre d'Agriculture) ont encore été très appréciés cet été. Chaque fois, le public est venu nombreux pour déguster des assiettes de charcuterie (La Lauquette), fromages (ferme Lafon de Lacan), coquillages (Cédric Lamouroux), grillades (ferme des saveurs), tapenades (moulin de la dentelle), pain (boulangerie

Queyrel), glaces Audeleine (ferme du Bosc), fruits (Victor Combes), vins locaux (Villa Delmas et Grangeot des Baumes) et bières artisanales (brasserie d'Oc). Les animations musicales ont elles aussi été plébiscitées ! Rendez-vous l'été prochain pour quatre dates !



Le duo Dounia Arssi et J-C Rosenfeld

Cet été on a aimé aussi :

LA FERIA

LE FESTIVAL DE JAZZ



## LA FETE REPUBLICAINE

Saint-Thibéry a célébré la fête républicaine le 13 juillet, sous un beau soleil et une température chaleureuse. En fin d'après midi, les familles se sont retrouvées place de la mairie pour que les enfants puissent profiter des activités : jeux en bois, structures gonflables... Puis place à l'apéritif avec les premières notes du groupe Paradoxal venu enflammer la soirée.



Apéritif dinatoire

Après avoir savouré l'apéritif dinatoire offert par la municipalité, les habitants sont partis en procession pour la retraite aux flambeaux. Embrassement des petites orgues, puis de la tour de l'abbatiale, place du marché et enfin le pont-vieux pour assister aux feux d'artifice grandiose. Ensuite tout le monde s'est retrouvé place de la mairie pour danser avec les musiciens dans une ambiance conviviale.



# FESTIVITES

Sur la photo : G. Amiel et S. Pepin-Bonet (maires de St-Thibéry et Bessan), C. Carminati et J. Augé (adjoints aux maires), J. André (directeur Office du tourisme Val d'Hérault).

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

**Accès gratuit au Pédalorail**  
Les journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre. A cette occasion, Pédalorail a ouvert gratuitement son activité aux visiteurs. Ils ont pu découvrir le patrimoine local en empruntant l'ancienne voie ferrée reliant Vias à Lodève à bord des petits véhicules silencieux du Pédalorail. Six départs étaient prévus au cours de la journée. Vous souhaitez des renseignements sur cette activité ? Appelez le : 06 01 71 20 49

**Exposition du Patrimoine**  
Ces journées ont été marquées par la magnifique exposition d'objets anciens organisée par l'association pour la préservation du patrimoine à l'espace Emile Massal. L'association a également partagé son savoir à travers les visites guidées qu'elle propose chaque année pour le plus grand bonheur des visiteurs.

**Inauguration des orgues**  
Enfin, dimanche 20 septembre après-midi les Saint-Thibériens ont pu assister à un concert exceptionnel à l'abbatiale à l'occasion de l'inauguration des orgues récemment restaurés. En fin de matinée après la messe, un apéritif dinatoire était proposé à la salle des fêtes pour célébrer l'événement. Cette inauguration était organisée par la paroisse avec le soutien de la municipalité.

## Un office du tourisme itinérant est allé à la rencontre des estivants

Un dispositif d'information touristique mobile a sillonné les communes de Saint-Thibéry et Bessan tout l'été.



Point de rencontre sur le marché de Bessan

Le marché festif de Saint-Thibéry du 8 juillet a lancé officiellement le dispositif d'information touristique mobile mis en place en partenariat avec la commune de Bessan et l'Office du Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault. A bord d'un véhicule électrique, un agent est allé à la rencontre des estivants pour promouvoir les activités et le patrimoine des deux communes et du territoire. Plusieurs points de rencontre ont été déterminés comme le pont romain, le moulin du Mont-Ramus, la guinguette de Bessan, les marchés etc... Sur certains sites, les visiteurs ont pu déguster les vins locaux.



Les artistes ont créé de belles émotions au coeur de l'abbatiale.





## LES JOURNEES HAROUN TAZIEFF



L'un des deux belvédères du Mont Ramus.



Guy Amiel, maire de Saint-Thibéry et Frédéric Lavachery, fils d'Haroun Tazieff.

## Une semaine rythmée par un programme riche et varié

La 5ème édition des journées Haroun Tazieff s'est déroulée du 2 au 7 juin dernier. Ces journées de sensibilisation dédiées au volcanisme ont mis à l'honneur le Mont Ramus situé entre Bessan et Saint-Thibéry.

### INAUGURATION

Les journées Haroun Tazieff étaient organisées par le centre Haroun Tazieff, les associations APNHC (Association Protection Nature des Hauts Cantons) et LAVE (L'Association Volcanique Européenne) avec le soutien de l'Agglo Hérault Méditerranée et les communes de Saint-Thibéry et Bessan. Ces journées ont pour objectif de sensibiliser le grand public et les groupes scolaires à la découverte du volcanisme. Les écoles et la garderie ont pu profiter et participer à ces animations.

L'inauguration a eu lieu mardi 2 juin à la salle des fêtes de Saint-Thibéry, en présence de Guy Amiel (maire de Saint-Thibéry et 1er vice-président de l'Agglo délégué aux finances) et son conseil municipal, Gwendoline Chaudoir (maire de Portiragnes et 11ème vice-présidente de l'Agglo déléguée à l'environnement), Stéphane Pépin-Bonnet (maire de Bessan et 9ème vice-président de

l'Agglo délégué à l'habitat), Céline Carminati (adjoite au maire de Bessan chargée de la Communication, des Affaires Culturelles et du Tourisme), et des membres des associations dont Frédéric Lavachery (CHT), Bernard Halleux (APNHC) et Claude Lesclingand (LAVE). Après les discours et le vin d'honneur, les visiteurs ont pu découvrir les expositions de la salle des fêtes.



Les discours inauguraux



Les ateliers pédagogiques de Bernard Halleux, concepteur des journées Haroun Tazieff.

La semaine dédiée aux journées Haroun Tazieff a été rythmée par les conférences des géologues Jean-marie Dautria ("Les volcans éteints de l'Hérault") et Jean-Claude Bousquet ("Les volcans actifs du sud de l'Italie"), les expositions et les ateliers scientifiques animés notamment par Bernard Halleux (professeur honoraire hors classe de Sciences de la Vie et de la Terre, professeur à l'Université du temps libre du Bas Languedoc, membre de la Lithothèque académique Languedoc Roussillon, concepteur des journées Haroun Tazieff).

La semaine s'est terminée par une conférence de Frédéric Lavachery sur la vie de son célèbre père Haroun Tazieff, puis les dédicaces de son livre "Un volcan nommé Haroun Tazieff".

Enfin, pendant le week-end deux sorties géologiques commentées étaient organisées sur le Mont Ramus et au coeur de Saint-Thibéry et de ses coulées basaltiques. Ainsi s'est achevée cette belle semaine riche en enseignements et en découvertes, animée par des passionnés qui ont contribué activement au rayonnement du patrimoine naturel de Saint-Thibéry.





Sur la photo : une partie de l'équipe des Amis Pêcheurs

## Le défi Float tube et le séjour à Pouzols des amis pêcheurs

Comme chaque année, l'association des Amis pêcheurs est restée active cet été.

### Défi float tube du 26 juillet

La quatrième édition du Défi Float Tube s'est déroulée le dimanche 26 juillet à Saint Thibéry. Cette compétition est organisée par les Amis Pêcheurs et la Fédération de pêche de l'Hérault. Dix concurrents participaient à la course malgré un niveau d'eau faible du fleuve Hérault. David Laurent de Montpellier a remporté la course avec deux chevesnes (dont un de 45 cm) et une perche de 21,1 cm.

#### Toutes les photos sur :

<https://sites.google.com/site/lesamispecheursdesaintthibery/evenements-passes/defi-predator-sud>

### Séjour au centre de Pouzols

L'association des Amis Pêcheurs de Saint-Thibéry, dont le but est entre autre de promouvoir le loisir de la pêche, notamment en encadrant des ateliers d'initiation pêche et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques pour les jeunes, a organisé une sortie pour la sixième année consécutive, du 5 au 7 août à Pouzols au centre aquapêche avec vingt deux enfants de Saint Thibéry âgés de 8 à 14 ans.

## Le mot d'André Jolly, président du club de l'amitié

L'activité du club de l'Amitié au 1<sup>er</sup> semestre 2015 s'est terminée dans la tristesse suite au décès de notre ami René Tailhade. On n'entendra plus sa voix, ses chansons et cela va nous manquer, mais il sera toujours dans nos pensées et dans nos cœurs. Le 2<sup>ème</sup> semestre a commencé le 31 juillet avec le traditionnel cochon à la broche. Les adhérents ont passé une

journée agréable au « Pré de l'Île » sous un soleil radieux et une petite brise. La journée s'est terminée avant les orages. A la salle des fêtes le club a organisé une brasucade le 21 Août et un goûter le 4 septembre. Un voyage de 5 jours aux Baléares est programmé du 29/09 au 3/10. Pour connaître la suite du programme, Contactez le club :

Par mail : [clubamitie34@gmail.com](mailto:clubamitie34@gmail.com)  
Par téléphone : 06 25 70 87 72  
N'hésitez pas à devenir adhérent pour faire grandir le club et apporter vos idées.  
Le club remercie le personnel du service technique pour leur disponibilité pour la mise à disposition du matériel pour leurs manifestations.

## MOTOCROSS Championnat de ligue le 25 octobre

Le 8 août, la pluie a contraint le Moto-Club d'annuler les épreuves de Supercross qui comptaient pour le Championnat de France. Malgré la déception, le Moto Club ne baisse pas les bras ! Forts du soutien des bénévoles que le club remercie encore pour avoir travaillé dans des conditions très difficiles, et pense surtout aux commissaires de piste qui ont oeuvré sous la pluie. Le motoclub organise une épreuve de Championnat de Ligue de Motocross le 25 octobre sur la nouvelle piste qui vient d'être homologuée. 120 pilotes de la région s'affronteront pour un spectacle inoubliable. Buvette et restauration sur place. Le club souhaite que les Saint-Thibériens viennent nombreux les encourager et les soutenir ou mieux encore, deviennent bénévoles...

## KARATE TAI-CHI SAINT THIBERY

Le Karaté St THIBERY est de nouveau sur ses rails pour aborder une nouvelle saison sportive. Après une saison riche en résultats sportifs et en promus aux grades de ceintures noires, le club ouvre ses portes tous les jeudis depuis le 10 septembre à l'espace Cessero.

### KARATE

#### Le jeudi

Enfants dès 7 ans : 17H30 - 18H30.  
Adolescents : 18h30 - 19h30.  
Adultes : 19H30 - 20H30.

#### Le vendredi

Ceintures noires (1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> dan)  
de 20H00 à 21H30.

### TAI CHI WADO (discipline martiale d'origine chinoise).

Débutants : mardi (20H30- 21H45).  
Confirmés : jeudi (20H30 à 21H45).

### Renseignements sur place

ou par téléphone (04 67 77 99 84  
ou 06 82 86 02 52).



## ENEZ DANSER AVEC LE CLUB SALSA CUBANA !

Le club de salsa propose des cours de salsa cubaine tous les vendredis soirs.

- Débutants : 19h30 à 20h30
- Intermédiaires : 20h30 à 21h30

#### Tarifs au trimestre

- 40€ par personne.
- 70€ par couple.

#### 1<sup>ère</sup> séance offerte

#### Renseignements :

Tél. : 06 44 35 03 31.

Tél. : 06 52 25 04 36.

[www.girardijos.wix.com/salsa-cubana](http://www.girardijos.wix.com/salsa-cubana)



## DU NOUVEAU A LA DGST

Katlyne ADAM, nouvelle présidente de l'association DGST, propose des nouveautés dès cette rentrée.  
- ZUMBA KIDS (cours mixte dès 4 ans).  
- BABY GYM (dès 2 ans).

Nombre de places limité !

#### Pour vos enfants :

Sévilanes, moderne Jazz, hip-hop.  
**Pour les adultes :** zumba, gym tonique (cours supplémentaire mercredi matin).

Inscriptions du 28/09 au 2/10. Essai gratuit.

#### Renseignements :

Katlyne ADAM : 07 83 89 46 86.

Caroline SICARD : 06 12 89 10 51.

ou [contact.dgst@gmail.com](mailto:contact.dgst@gmail.com).

## ABASLESMASQUES RECHERCHE DES BENEVOLES

L'association abaslesmasques recherche des personnes désirent apprendre à se former aux techniques de manipulation de marionnettes. Le marionnettiste (homme ou femme) doit être de préférence une personne adulte ou un jeune majeur. Il doit être motivé par l'animation et le contact avec le public. Pour l'un de ses projets, l'association recherche également un artiste peintre pour réaliser un décor de castelet (0.60 X 1,50 m) et deux penderillons (0.60 X 0.50 m). Nos

objectifs sont de fédérer des particuliers et associations autour du thème de la marionnette, de proposer et d'accompagner des projets faisant appel à ce mode de communication. Nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir les différents aspects de la marionnette. Pour cela nous proposons une aide technique et de qualité aux associations qui souhaitent utiliser cet outil d'expression. **Pour consulter notre blog :** [abaslesmasques.asso-web.com/](http://abaslesmasques.asso-web.com/) **Pour nous contacter :** [abaslesmasques@asso-web.com](mailto:abaslesmasques@asso-web.com)

## FOYER RURAL ET MAISON DES JEUNES

Le foyer rural et la maison des jeunes proposent de nombreuses activités. Premier cours gratuit.

#### Activités proposées :

anglais, arts graphiques, chant, dessin, peinture, guitare, gym douce, piano ou synthétiseur, scrabble, théâtre, tir à l'arc, yoga.

#### Contacts :

Tél : 06 95 86 40 47

[foyeruralesaintthibery@gmail.com](mailto:foyeruralesaintthibery@gmail.com)

[sites.google.com/site/foyeruralesaintthibery](https://sites.google.com/site/foyeruralesaintthibery)

## TENNIS-CLUB : REPRISE DE LA SAISON DE TENNIS

Pour vous inscrire ou avoir des renseignements sur les cours de tennis, vous pouvez contacter : **Géard Sposito (06 87 91 47 15).** Mail : [gegesposito@hotmail.com](mailto:gegesposito@hotmail.com) et/ou [tc-st-thibery@live.fr](mailto:tc-st-thibery@live.fr). Cours d'essai gratuit. Permanences au club de tennis tous les mercredis et samedis de septembre de 17h à 19h. Pour confirmer les horaires de permanences vous pouvez contacter le 06 87 91 47 15.



Les assistantes maternelles de Saint-Thibéry avec les enfants lors d'un atelier du RAM

## Mais quel est le rôle du Relais des assistantes maternelles ?

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) est un service ouvert à toutes les familles en recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e). A Saint-Thibéry huit assistantes maternelles accueillent vos enfants avec vingt quatre places disponibles. Le RAM est coordonné par Sylvie Fournier.

### Un service pour les parents

Le RAM vous informe sur les différents modes de garde, accompagne les parents employeurs dans les démarches administratives, propose une liste actualisée des places disponibles et permet d'échanger avec des professionnels sur les questions éducatives.

### Un service pour les enfants

Le RAM organise des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux avec les enfants et les assistantes maternelles. A Saint-Thibéry ces ateliers ont lieu à l'espace Cessero chaque 3<sup>ème</sup> vendredi et chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.

### Un service pour les assistantes maternelles

Le RAM propose aux assistantes maternelles une information actualisée sur les démarches pour l'agrément (délivré par la puéricultrice de la PMI du Conseil Général), le statut, les droits et obligations. Il assure une écoute, un échange dans l'exercice du quotidien et dans les relations avec les enfants et leurs parents. Il permet de découvrir de nouvelles activités lors des ateliers organisés dans dix communes qui adhèrent au dispositif. Enfin, il organise des temps de professionnalisation pour permettre aux assistantes maternelles de se former.

### Une permanence à l'Espace Mirabel de la mairie d'Agde

Les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h.  
Rendez-vous possible en appelant au 04 67 94 60 62.

### Où chercher un mode de garde ?

Consulter : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

### Le mot de l'école élémentaire

L'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaite une bonne rentrée à tous les enfants. L'école est un lieu où chacun des enfants va acquérir des savoirs mais aussi des savoir-faire et des savoir-être. C'est donc un lieu de sérénité et d'épanouissement où l'enfant devient un élève pour apprendre à devenir un futur citoyen. Les enfants sont tous différents, chacun à leur rythme, ils grandissent. Nous, enseignants, parents, adultes, devons tous encadrer et accompagner ces adultes de demain.

Alors que l'année scolaire à venir leur soit douce, agréable et riche en apprentissage.

Cécile SALVESTRINI directrice, pour l'équipe enseignante

Des DVD du film «Mémoire d'un piano» sont encore en vente (5 €). Dépêchez-vous il en reste peu... Adressez vous à une enseignante ou par téléphone au 04-67-77-80-44

### Animations du restaurant scolaire



Le forum des associations a eu lieu le samedi 5 septembre. N'hésitez pas à contacter les associations ou la mairie pour connaître les activités proposées.

### Rappel des procédures Sictom

Les ordures ménagères (bac vert) sont collectées **le lundi matin et le jeudi matin**. Les déchets recyclables (bacs jaunes) sont relevés **le vendredi matin**.

Quel que soit le bac, il doit être déposé aux emplacements prévus à cet effet la veille au soir, et être rentrés dès la collecte effectuée. A noter :

- Les ruines et les gravats ne sont pas ramassés, il faut les déposer directement à la déchetterie.
- Les encombrants et les cartons sont à laisser devant les portes.
- Les sacs d'ordures ménagères

ne sont pas ramassés avec les encombrants ou autres déchets.

Les déchets ménagers concernés par le présent règlement de collecte comprennent :

- Les ordures ménagères et assimilées (recyclables ou non),
- Les déchets encombrants des ménages,
- Les déchets de jardinage,
- Les déchets résultant de l'entretien du domaine public,
- Les déchets ménagers spéciaux,
- Les déchets d'activités professionnelles assimilables aux ordures ménagères.

Permanences en mairie : lundi 9 novembre (14h-17h) et mardi 8 décembre (9h-12h)

### LA SIRENE D'ALERTE RACCORDEE AU SYSTEME SAIP

La sirène d'alerte de la mairie va être reliée au système d'alerte et d'information des populations (SAIP). Ce dispositif met en réseau l'ensemble des sirènes existantes pour permettre un renforcement des moyens d'alerte et d'information (médiations nationales et locaux, automates d'appel, etc.).

L'activation simultanée des sirènes est possible si besoin. L'objectif est de se doter de moyens efficaces de prévenir la population face aux situations à risque : phénomènes naturels, accidents technologiques, risques sanitaires, menaces terroristes ou militaires.

### Etat-civil de mai à septembre

#### Ils sont arrivés

Mathilde CHÉRÉ (24 avril)  
Tessa ALONSO  
Mehdi BENAMARA  
David BLANC  
Andréa CERUTTI  
Charlène PITRE  
Miley RAMOND  
Alice RUGIERO  
Dario VACCARO

#### Ils se sont mariés

Virginie ARTERO & Frédéric LOPEZ  
Deborah BEYAERT & Jessica CHIOLDI  
Christiane BOUISSET & José ZAMORA  
Elsa GUIRAUD & J-Christophe TOUSTOU  
Martine MAZELLA & Thierry LAUENT  
Sabrina RODRIGUEZ & Secondo NAVARRO-GARCIA  
Marie ROUQUET & Aurélien FUSTER  
Florence SOULLIER & Olivier REISSANT  
Albertine TIENCHEU KAMENI & Eric DUCHAUSSOIT

#### Ils nous ont quittés

Pierre BOUSQUET  
Claude DUBOIS  
Secondo GIARDI  
Mercedes LAURET  
Jérémy MANGIN  
Denise MENDEZ  
Antonia SANCHEZ  
René TAILHADES  
Jacques VARNIER

### DEMANDES DE COMPTEURS

#### Directement à la mairie.

Les demandes de compteurs et de raccordements à l'égout se font à l'accueil de la Mairie. Le technicien prend rendez-vous pour établir un devis. Les travaux sont programmés par les services techniques après validation du devis par le demandeur.

### ART COLOR

#### Karine Bouin, graphiste.

Installée depuis deux ans sur le parc de la Cruzette à Saint-Thibéry, Karine propose ses services en graphisme, communication et impression.

#### Adresse et coordonnées :

6 rue Ricardo Mazza -  
34630 SAINT THIBERY  
Bureaux: 0033 (0)4 67 948 585  
Karine : 0033 (0)6 25 071 216  
artcolor34pub@gmail.com

### SERVICES A LA PERSONNE

#### Lysiane Fermon, infirmière.

propose ses services à domicile pour les sorties d'hospitalisation, aide aux personnes âgées ou handicapées (toilettes, repas, courses, déplacements, surveillance de nuit). Chèques CESU et Domi services acceptés. Dossier APA.

#### Adresse et coordonnées :

18 av du général De Gaulle  
34630 SAINT THIBERY  
Tél. : 06 15 37 87 24 (répondeur).

### CORRESPONDANTE MIDILIBRE

#### Florence Demartino.

Saint-Thibéry a une nouvelle correspondante pour le journal Midilibre. Nicole Bertrand a passé le flambeau à Florence Demartino. Pour lui transmettre les informations et les petites annonces deux contacts :  
Téléphone : 06 95 86 40 47  
Mail : demartinoflorence@gmail.com.

### NUMEROS UTILES

**GENDARMERIE : 04 67 98 13 65**  
**PHARMACIE DE GARDE : 3237**  
**POMPIERS : 18**  
**SAMU : 15**  
**EDF /GRDF dépannage : 0 800 473 333**



# L'agenda

## de Saint-Thibéry

### Octobre

#### Samedi 10 octobre

**Scène ouverte à la poésie  
dès 19h30 à la salle des fêtes.**

Soirée organisée par le foyer rural.  
De l'écriture à la parole, libre parole poétique de poètes amateurs ou confirmés.

19h30 : apéritif suivi d'un buffet  
dinatoire (chaque participant apporte sa contribution au buffet).

22h : cabaret poétique.

Préinscriptions : 06 74 64 82 93  
ou 04 67 77 78 06.

#### Dimanche 11 octobre

**Zumba party  
à la salle des fêtes.**

Organisée par l'association  
« Les mum's du désert » au profit  
d'associations humanitaires.

Contact : 06 62 94 56 35.

#### Jeudi 22 octobre

**Concours de pétanque  
au boulodrome.**

Doublette vétérans.

Contact : 06 48 97 57 63.

#### Dimanche 25 octobre

**Championnat motocross  
ligue Languedoc-Roussillon**

Motocross de Saint-Thibéry.

A partir de 9h - Entrée 10 €.

Buvette et restauration sur place.

**La mairie de Saint-Thibéry  
vous accueille  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.**

**Contact :**

**Tél. : 04 67 77 80 57**

Mail : [communication@ville-saint-thibery.fr](mailto:communication@ville-saint-thibery.fr)

Web : [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)

### Fête locale

#### Du 7 au 11 Novembre

**La fête foraine s'installe place  
F. Laurent du 7 au 11 novembre.**

#### Samedi 7 novembre

**Repas dansant de la fête locale**

**Thème : festival de Cannes.**

Organisé par l'association Lou Pit-  
chou. Adultes 15€, enfants 6€.

Participation de Miss Béziers.

Inscription obligatoire avant le 3 no-  
vembre (Passion Fleurie et La jar-  
dinière). Contact : 06 45 90 05 98.

#### Dimanche 8 novembre

**A partir de 11h : bodéga  
des amis de l'Espagne.**

Rue de la république. Apéro,  
tapas. Ambiance garantie !

#### Mardi 10 novembre

**Dès 19h au bar La Mousse :  
soirée tapas et animations.**

Organisée par l'association « les  
amis du Carnaval » et le bar « La  
Mousse ». Réservation conseillée.

Contact : 06 59 58 52 90.

#### Mercredi 11 novembre

**11h30 : commémoration.**

Rendez-vous place de la mairie à  
11h30 pour le départ du cortège  
vers le cimetière. Un apéritif sera  
offert par la municipalité à la salle  
des fêtes à l'issue de la cérémonie.

#### 15h : thé dansant.

Rendez-vous à la salle des fêtes  
pour un après-midi dansant animé  
par Gérard Montfort.

#### Concours de pétanque.

Rendez-vous au boulodrome.

Contact : 06 48 97 57 63.

### Novembre - Décembre

#### Samedi 14 novembre

**Soirée salsa  
à la salle des fêtes.**

Organisée par l'association salsa  
cubana. Contacts : 06 44 35 03 31  
ou 06 52 25 04 36.

#### Dimanche 15 novembre

**Grand loto du Sporting-club  
17h à la salle des fêtes.**

Contact : 06 28 91 23 99.

#### Dimanche 22 novembre

**Grand loto association CIEL  
17h à la salle des fêtes.**

Contact : 06 83 49 03 22.

#### Dimanche 6 décembre

**Elections régionales.**

Premier tour.

#### Dimanche 13 décembre

**Elections régionales.**

Deuxième tour.

#### Dimanche 20 décembre

**Grand loto du Sporting-club  
17h à la salle des fêtes.**

Contact : 06 28 91 23 99.

**Concours départemental  
de pétanque au boulodrome.**

Triplette mixte.

Contact : 06 48 97 57 63.

#### LES LOTOS DE JANVIER

17h à la salle des fêtes

#### Dimanche 10 janvier

Loto de l'association

Les mum's du désert.

Contact : 06 62 94 56 35.

#### Dimanche 17 janvier

Loto de l'association

Ambiance créative.

Contact : 06 37 21 20 66.

